

## Relations industrielles Industrial Relations



*Analyse coûts-bénéfices de fermetures d'entreprises*, par Jean-Aimé Guertin, Jean-François Guilloteau et Paul-Martel Roy, Montréal, Université du Québec, à Montréal, publié sous les auspices de la direction générale de la recherche, Travail-Québec, mars 1977, 164 p.

Bertrand Belzile

Volume 32, numéro 4, 1977

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/028836ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/028836ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département des relations industrielles de l'Université Laval

ISSN

0034-379X (imprimé)

1703-8138 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Belzile, B. (1977). Compte rendu de [*Analyse coûts-bénéfices de fermetures d'entreprises*, par Jean-Aimé Guertin, Jean-François Guilloteau et Paul-Martel Roy, Montréal, Université du Québec, à Montréal, publié sous les auspices de la direction générale de la recherche, Travail-Québec, mars 1977, 164 p.] *Relations industrielles / Industrial Relations*, 32(4), 646–646.  
<https://doi.org/10.7202/028836ar>

Tous droits réservés © Département des relations industrielles de l'Université Laval, 1977

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

**é**rudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Il faut noter l'importance des sources de l'auteur de même que le guide bibliographique qu'elle a constitué à l'intention des lecteurs qui désirent raffiner la description ou poursuivre l'analyse.

**Hélène GOSSELIN**

Université Laval

**Analyse coûts-bénéfices de fermetures d'entreprises**, par Jean-Aimé Guertin, Jean-François Guilloteau et Paul-Martel Roy, Montréal, Université du Québec à Montréal, publié sous les auspices de la direction générale de la recherche, Travail-Québec, mars 1977, 164 p.

Précisons tout de suite que « le but de la présente étude est d'évaluer les pertes et les bénéfices économiques, en termes d'efficacité, de la fermeture définitive d'entreprises ». Puis dans les pages suivantes de l'introduction, les auteurs nous vantent les mérites de l'analyse coûts-bénéfices, par comparaison à deux autres méthodes d'analyse possibles, soit le modèle économétrique régional et les tableaux input-output.

Dans l'ensemble, la lecture du texte est facile, le style étant clair et concis et le niveau de difficulté de l'exposé étant assez faible. La qualité globale de l'ouvrage est cependant diminuée par deux faiblesses. La première a trait à l'utilité du chapitre 2 et l'autre au manque de fini du chapitre 3.

Tout au long du 2<sup>e</sup> chapitre qui s'étend sur plus de 60 pages, le lecteur s'efforce de suivre le plus attentivement possible un texte en soi certes fort bien fait mais portant sur un sujet plutôt ennuyant, puisqu'il s'agit tout bonnement d'une description de l'environnement de l'entreprise étudiée. L'effort du lecteur est soutenu par la conviction que les auteurs utiliseront cette longue description dans leur analyse du chapitre suivant. Or, tel n'est pas le cas.

Quant à l'analyse elle-même des coûts-bénéfices, elle m'apparaît fort intéressante, bien qu'elle laisse le lecteur sur son appétit à quelques occasions critiques comme tente de le démontrer le paragraphe suivant.

D'abord, toute l'analyse gravite autour de l'efficacité économique générale. Or, vu l'importance du concept en question, celui-ci ne me semble pas assez expliqué, surtout pour le lecteur ordinaire, en rapport avec une fermeture d'entreprise. On en retrouve ici et là, par exemple à la page 74, quelques bribes d'explication et ce qui m'apparaît un peu bizarre, la meilleur bribe se trouve dans la conclusion. Une critique analogue me semble convenir en ce qui concerne la distinction entre les effets externes péculiaires. Dans la même veine, l'explication fournie aux pages 78 et 79, pour l'exclusion des pertes encourues par les créanciers de l'entreprise ne m'apparaît pas tout à fait convaincante. La même remarque s'applique, quoique à un degré moindre, à la justification de l'absence de coûts liés à la réaffectation du facteur capital (pp. 79-80). Il faut bien voir ici que les remarques précédentes portent davantage sur la forme que sur le fond.

Les explications insuffisantes relevées ci-dessus font contraste avec, entre autres, une explication qui me semble inutilement longue et technique sur le taux d'actualisation, aux pages 109-111. Une autre explication à la page 73, peut-être importante, est confuse: elle porte sur le mérite d'analyses export ou ex ante des effets d'une intervention ou de la non-intervention (de l'État).

Somme toute, cette analyse de Guertin, Guilloteau et Roy constitue une contribution très valable au processus de prise de décision des autorités publiques concernant leur intervention ou non-intervention dans les cas de fermetures d'entreprises.

**Bertrand BELZILE**

Université Laval